



Frei Henri des Roziers, um dominicano movido pela paixão e a exigência radical de tomar partido pela justiça e pelos oprimidos. Entrevista especial com Frei Xavier Plassat

Frère Henri des Roziers, um dominicain mû par la passion et l'exigence radicale de prendre parti pour la justice et pour les opprimés. Interview spéciale avec Frère Xavier Plassat

<http://www.ihu.unisinos.br/159-noticias/entrevistas/574218-frei-henri-des-roziers-um-dominicano-movido-pela-paixao-e-a-exigencia-radical-de-tomar-partido-pela-justica-e-pelos-oprimidos-entrevista-especial-com-frei-xavier-plassat>

"Mettre fin à l'impunité, la matrice de la reproduction de l'injustice, était comme l'obsession de Frère Henri et on peut dire qu'il a réussi à faire reculer - pour combien de temps? - l'impunité dans le Pará », rappelle Frère Xavier Plassat, en racontant la trajectoire du dominicain Frère Henri des Roziers, décédé dimanche 26 novembre 2017, en France.

Dans l'interview qui suit, réalisée par e-mail pour IHU On-Line, tandis qu'il était en route pour la France afin d'y assister aux funérailles du frère Henri, le frère Xavier Plassat rappelle l'entrée de son ami dans l'Ordre des Dominicains, son expérience avec les prêtres ouvriers, soutenus par Chenu et Congar, son travail à la base dans l'intérieur de la France, et sa lutte pour défendre les droits des travailleurs étrangers et à l'usine de montres Lip, également en France.

Cette même méthodologie du travail de base, dit-il, Frère Henri l'emmena avec lui lorsqu'il s'installa au Brésil en 1978. « Ce qui a été déterminant dans sa décision, ce fut l'arrestation par les militaires des jeunes frères dominicains à São Paulo, en 1969, et l'arrivée à Paris, en 1971, de Frère Tito de Alencar, pour un exil brutalement tourmenté par les marques de torture, et qui ne prit fin que par son suicide (1974). Henri décida rapidement de se mettre à la disposition de la Commission Pastorale de la Terre – CPT, qui l'envoie vers l'actuel Etat du Tocantins où, du nord au sud, du Bec du Perroquet à Formoso do Araguaia et Porto Nacional, règne une véritable guerre du *latifúndio* (les gros propriétaires de terres) contre les *posseiros* (petits occupants) . (...) Henri tenait beaucoup à faire de la lutte pour les droits une lutte qui rende visibles tous ces problèmes, incommode et puisse embarrasser ceux qui ont une part de responsabilité dans ces situations, pour qu'ils prennent position et agissent », se souvient-il.

Frère Xavier Plassat parle aussi de sa relation d'apprentissage avec Frère Henri, depuis 1983. « Pendant 15 jours, j'ai visité du sud au nord toute cette région du Tocantins, « à la colle » d'Henri. Il m'a présenté toutes ces réalités si choquantes et m'a expliqué sa vision de la situation, l'exigence radicale de prendre parti pour la justice et pour les opprimés et d'attaquer les raisons de cette oppression. » Et il ajoute: « J'ai appris ce nouveau travail en marchant. Henri était notre maître, pour moi comme pour beaucoup. Il y avait chez lui le dévouement infatigable, la rigueur dans l'analyse des problèmes, l'humble cohabitation avec les plus pauvres, le souci de trouver dans chaque cas concret la dimension structurelle et politique du problème qu'il fallait affronter. C'est ce qu'il appelait la *stratégie*. Henri était mû par la passion et par une tendre compassion, par la raison et par une rigueur inflexible.



Frei Xavier | Photo: Racisme environnemental

Xavier Jean Marie Plassat est frère dominicain et coordinateur de la Campagne contre le travail esclave de la Commission Pastorale de la Terre - CPT, avec laquelle il combat le travail esclave contemporain au Brésil. Né en France (1950), il est diplômé de Sciences Politiques (Paris, 1970). En 1971, il rejoint l'Ordre des Dominicains. Il a commencé à vivre et à travailler au Brésil en 1989. Son action contre le travail esclave, commencée en 1997, lui a valu la médaille Chico Mendes de Resistance, en 2006, et le Prix National des Droits de l'Homme, en 2008.

IHU On-Line - Pouvez-vous nous parler de la trajectoire du Frère Henri des Roziers au Brésil? Comment, pourquoi et dans quelles circonstances est-il parti au Brésil?

Observée de manière rétrospective, la trajectoire du Frère Henri semble avoir réuni des vies successives, chacune d'entre elles plus passionnée et plus passionnante. En France, après la phase initiale de sa formation, marquée par son origine sociale - une bourgeoisie politiquement engagée dans la *Résistance* contre le nazisme - est venue la décision d'entrer dans l'Ordre dominicain. On était alors dans une période d'aggiornamento de l'Eglise catholique (grâce au Concile Vatican II), après la sinistre condamnation par Rome de l'expérience prophétique des prêtres-ouvriers (expérience alors soutenue par des théologiens de poids tels Chenu et Congar, deux dominicains que Henri fréquenta et admira). Ensuite Henri - et son confrère Jean Raguènès - assument l'aumônerie de la Faculté de Droit de Paris, bientôt prise dans la tempête révolutionnaire de Mai-Juin 1968. C'est alors qu'ils ouvrent les portes de cet espace religieux à la contestation étudiante et font leur le rêve d'imaginer et de construire une société différente, prélude à cet « autre monde possible » des futurs Forums Sociaux Mondiaux. Pendant quelques années, Henri et Jean vont s'établir à la base, en province, Jean dans la grande usine de montres Lip (dont les travailleurs restent célèbres pour leurs longues années de conflit et pour leurs expériences d'autogestion du lieu de travail), Henri, dans un travail rigoureux de défense des droits des travailleurs étrangers, démasquant les mille et une astuces des patrons de Haute-Savoie pour exploiter les plus vulnérables, expérimentant déjà une méthodologie de lutte juridique et politique qui combine vigilance, écoute, production de dossiers solides, à la base de dénonciations consistantes, et articule mobilisation sociale et pression sur les autorités. Une méthodologie qu'il emmènera au Brésil quand, en 1978, il décide d'y partir: il est attiré par la terre de la théologie de la libération et des CEB (communautés ecclésiales de base) et par une société civile qui résiste à la dictature. Déterminantes dans sa décision ont été l'arrestation par le régime militaire, en 1969 à São Paulo, de plusieurs jeunes frères dominicains, et l'arrivée en exil, à Paris, en 1971, du frère Tito de Alencar, dont le tourment incessant et brutal, résultant des tortures subies, n'aura de fin que par son suicide (en 1974). Au Brésil, Henri choisit rapidement de se mettre à la disposition de la CPT (Commission Pastorale de la Terre), qui l'envoie dans l'actuel Etat du Tocantins où, du nord au sud, du Bec du Perroquet à Formoso d'Araguaia et Porto Nacional, règne une véritable guerre du *latifonds* contre les petits *posseiros*. Par nécessité, Henri décide de valider ses diplômes de droit (obtenus à Paris et à Cambridge) et de s'inscrire à l'Ordre des Avocats. Pour la première fois de sa vie, Henri sera avocat. Mais un avocat *sui generis*: il dort en hamac dans des villages qu'assiègent des tueurs à gages ; il suscite la confiance des gens dans leur

propre force, et l'énergie des communautés paysannes à partir de leur propre foi religieuse ; il en appelle au droit et réunit pièces, preuves et dossiers ; il s'attache la collaboration des meilleurs juristes du pays ; il dénonce nationalement et internationalement la violence des grands contre les petits.

IHU On-Line - Quelle relation aviez-vous avec frère Henri? Pouvez-vous nous donner un témoignage personnel sur cette relation? Quels souvenirs avez-vous de lui, à la fois durant votre période en France puis au Brésil?

J'ai 20 ans de moins que le frère Henri. Certaines coïncidences providentielles ont fait que nos chemins se sont croisés plus d'une fois. J'ai commencé ma vie étudiante à Paris, dans le Quartier Latin, à la fin de 1967. J'ai vécu pleinement la révolution étudiante de mai 1968, mais ça n'a pas été à ce moment que j'ai rencontré Henri vraiment, parce que j'étais à l'époque davantage lié à une autre Ecole (Sciences-Po) et participais à une autre aumônerie (jésuite). Plus tard, alors que j'étais déjà devenu dominicain, je suis allé sur Lyon et j'ai commencé à rencontrer les frères de la « diaspora », ceux qui vivaient en petites communautés insérées en milieu populaire. Parmi eux : Henri et Jean. En 1973, le frère Tito est venu vivre dans ma communauté de l'Arbresle. Nous sommes devenus très proches, Tito et moi. Après la tragédie du suicide de Tito, nos contacts avec Henri se sont multipliés. Mais c'est surtout à partir de 1983, lorsque j'ai été chargé d'organiser le retour au Brésil du corps de Tito, que j'ai réellement commencé à emprunter avec lui une même route. Henri nous a beaucoup aidés pour organiser cette complexe opération. Je me suis mis d'accord avec lui pour que, après que soient conclues les célébrations d'accueil de Tito à São Paulo et d'inhumation à Fortaleza, je pourrais le suivre dans son travail dans ce qui était alors le nord de l'Etat de Goiás. Ainsi, pendant 15 jours, en mars 2003 j'ai pu parcourir de long en large cette vaste région, toujours « à la colle » d'Henri. Il m'a introduit dans ces réalités tellement brutales et choquantes et a pu m'expliquer sa vision de la situation, l'exigence radicale qu'il y vivait d'une prise de parti pour la justice, en faveur des opprimés, et la nécessité d'attaquer les causes de cette oppression. J'ai été secoué par la brutalité et la radicalité des défis qui se présentaient et c'est alors qu'est née en moi la résolution de rejoindre un jour cet engagement. J'ai commencé alors à avoir une relation forte avec ce qui était le début de la CPT Araguaia-Tocantins, je me suis mis à accomplir depuis la France des tâches qui puissent aider la CPT : diffusion d'informations, accompagnement de dénonciations auprès des instances des Nations Unies à Genève, collecte de fonds pour soutenir la résistance des groupes de *posseiros*. Et je me suis mis à me préparer, ainsi qu'à préparer mes confrères, pour le changement que je sentais nécessaire. J'ai quitté mon travail d'économiste auprès des comités d'entreprise, en France, et, finalement, je suis parti au Brésil, au début de 1989. J'ai appris mon nouveau travail tout en marchant. Henri a été notre maître, moi comme beaucoup d'autres. Il y avait chez lui le dévouement inlassable, l'analyse rigoureuse des problèmes, la vie humble avec les pauvres, le souci de trouver, dans chaque cas, la dimension structurelle et le problème politique à affronter. C'est ce qu'il appelait la *stratégie*. Henri était mû par la passion et par une tendre compassion, autant que par la raison et une rigueur sans faille.

IHU On-Line - Frei Henri s'est fait connaître au Brésil en raison de son action dans la lutte contre le « travail esclave », la lutte pour la réforme agraire et les droits de l'homme, et surtout en raison de ses activités dans l'Etat du Pará. Comment était son action face à ces diverses causes ?

Le travail de frère Henri sur ces « thématiques » était complètement *intégré*: parce qu'il s'agit là de questions structurellement liées, interconnectées, et qui se réfèrent à des causes *systémiques*. En d'autres termes, on n'a pas affaire à des accidents de parcours, mais à la manifestation de vices de fonctionnement *structurels*, que ce soit dans le système d'appropriation de la terre, dans l'utilisation des structures du pouvoir ou dans l'instrumentalisation de l'Etat. Henri était très soucieux de faire de la lutte pour les droits une lutte qui puisse rendre visibles tous ces problèmes, qui puisse incommoder et

embarrasser ceux qui avaient leur part de responsabilité à se bouger et à agir. Cela a été le cas, par exemple, avec le *Forum National Permanent contre la Violence dans les Campagnes*, créé en 1991 à la suite des pressions exercées par la CPT, auquel participèrent d'importantes institutions publiques, comme le Procureur Général, et de nombreuses organisations de la société civile (parmi elles : CPT, CONTAG, MST, CUT, MNDH, SINAIT, OAB, CNBB). L'idée de former ce Forum s'était formée après l'assassinat, cette même année 1991, du syndicaliste Expédito Ribeiro de Souza, président du Syndicat des Travailleurs Ruraux de Rio Maria (Pará), au milieu d'intenses conflits de terres. L'année précédente, cinq ans après le meurtre de leur père, le syndicaliste João Canuto, les frères Canuto, également syndicalistes, avaient à leur tour été assassinés à Rio Maria. Ce forum était le lieu où l'on dénonçait et discutait toute cette violence rurale, y compris la violence du *travail esclave*. C'est là qu'a commencé le débat sur les aspects juridiques de cette question, tels que, entre autres : la typification du crime d'esclavage moderne ; la compétence légale en matière d'investigation, de poursuite et de procès pénal ; l'expropriation des terres où le travail d'esclaves serait constaté ; l'interdiction de financement public dans les propriétés où la pratique du travail esclave serait vérifiée. Les initiatives du Forum se sont progressivement élargies et ont permis de briser les murs et construire des ponts. Elles ont joué un rôle fondamental pour la construction de la politique de lutte contre le *travail esclave*, cette même politique aujourd'hui exposée au véritable démantèlement entrepris par le gouvernement Temer. Bien sûr, pour alimenter ce Forum, il y avait en amont tout un travail de terrain mené par les équipes de la CPT, principalement dans la région Araguaia-Tocantins : présence auprès des groupes en conflit ; identification de « qui est qui » et quels sont les droits en dispute ; et quant à la question spécifique du *travail esclave* : accueil des travailleurs qui réussissaient à s'échapper des fermes et venaient à la CPT en recherche de soutien et de sécurité, pour y conter leurs mésaventures et pour que la CPT transmette leur plainte et mette en action l'inspection du travail. Je veux ici rappeler l'insistance que mettait Henri à nous expliquer, à nous agents de la CPT et aux paysans en conflit, que lui en sa qualité d'avocat ou que la CPT par son travail d'accompagnement, n'avaient aucun pouvoir de résoudre seuls les problèmes et que, pour vaincre, il fallait unir la mobilisation consciente des *posseiros* et des travailleurs, le travail juridique et la pression politique. Alors oui, on pourrait gagner et reconquérir les droits niés par l'adversaire.

Ce caractère méthodique, organisé et en même temps imprégné de la sueur et de la vie réelle des paysans, vous pouvez le voir à l'oeuvre en beaucoup d'autres initiatives. Voyez par exemple la laborieuse articulation du réseau des « Comités Rio Maria » : elle a été fondamentale pour réussir à mobiliser des groupes et des organisations d'Europe et d'Amérique, et pour faire pression sur les autorités brésiliennes dans cette lutte contre la violence et l'impunité. Voyez également l'exemple des plaintes déposées devant la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme de l'OEA, en particulier dans les deux cas qui ont eu un énorme retentissement : l'affaire José Pereira et l'affaire Brasil Verde, deux cas choisis pour leur caractère paradigmatique, susceptibles d'influencer de nombreux autres cas. Le règlement amiable construit dans le premier cas, achevé en 2003, a constitué une véritable ligne de séparation des eaux pour notre lutte contre le travail esclave, ouvrant la route à ce que nous avons pu construire et qui fonctionne jusqu'à aujourd'hui (pour le moins encore) : un plan d'éradication national, la *liste de la honte*, la CONATRAE (commission nationale pour l'éradication du travail esclave), etc. La sentence de condamnation prononcée par la Cour Interaméricaine en 2016 dans la seconde affaire a permis pour sa part d'établir une interprétation robuste de ce qu'est l'esclavage moderne, et de montrer les causes structurelles de cet esclavage en tant que résultat de discriminations historiques, et de caractériser les responsabilités qui incombent à l'État face à cette situation.



IHU On-Line - Pouvez-vous nous parler de son action au sein de la CPT? Quels ont été les principaux cas sur lesquels Frei Henri est intervenu ?

Mettre fin à l'impunité, qui est la matrice qui reproduit l'injustice, cela a été l'obsession de frère Henri et on peut dire qu'il a réussi à faire reculer - pour combien de temps? - l'impunité dans l'Etat du Pará. Il ya eu le fâameux cas Jérôme Amorim, conté par Henri lui-même dans l'interview publiée dans le livre « Comme une rage de justice » (Paris, 2016): « Quand je suis arrivé à Rio Maria, Expedito Ribeiro de Sousa, le deuxième président du syndicat, venait d'être assassiné (1991). Nous avons réussi à trouver le commanditaire du crime. Son procès et sa condamnation forment une histoire longue et difficile. Ce procès m'a valu un travail énorme. En dépit de deux mandats d'arrêt contre lui, ce (très) grand fermier qui avait donné l'ordre de tuer Expedito circulait ostensiblement en camionnette, accompagné de quatre gardes du corps armés avec des mitraillettes, sur la route qui passe devant le poste de garde de la police militaire à l'entrée de la ville. Nous avons eu un travail très difficile pour obtenir que son procès ait lieu dans une autre juridiction, hors de Rio Maria, à Belém. Plus tard, je suis parvenu à ce que Jeronimo compareisse devant la Cour d'Assises. Mais comme il ne se présentait pas et qu'à l'époque il ne pouvait pas être condamné par contumace, le procès ne pouvait se réaliser. Son arrestation était de la responsabilité de la police de l'État du Pará, elle-même entre les mains de l'oligarchie des *fazendeiros* : elle n'a donc jamais rien entrepris pour l'attraper. J'ai pu alors mobiliser la police fédérale. Grâce à la pression internationale, le Secrétaire aux droits de l'homme de la Présidence de la République du Brésil, que j'avais rencontré, a finalement ordonné l'intervention de la police fédérale. Avec l'aide d'Interpol, la police a arrêté Jerónimo Alves de Amorim à Cancun, au Mexique, au moment où il embarquait à bord d'un navire de croisière. On a alors pu voir son image en première page des principaux journaux du Brésil, amené menottes aux mains. Pendant son procès en assises, il a failli s'échapper. L'affaire a été connue à l'échelle nationale et internationale. De grands avocats se

sont offerts pour intervenir dans le procès, mais ils étaient basés à São Paulo. Etant sur place, je m'occupais des premiers pas de la procédure avant d'arriver aux assises. J'utilisais la presse régionale et nationale pour faire en sorte que le procès continue et ne puisse rester enterré dans le tiroir d'un juge. J'assistais les parties civiles auprès du Procureur. J'avais un gros travail : préparer les débats, rassembler les preuves de toutes sortes, organiser les correspondances, m'occuper des témoins qu'il fallait cacher, protéger. Je préparais tout le procès et, durant les audiences, j'étais là, portant la toge, mais je ne plaçais pas. De grands avocats de São Paulo, Rio, Brasília ou Belém arrivaient un jour ou deux avant les audiences. On travaillait alors ensemble, je leur présentais le procès, je leur fournissais toutes les preuves. Jérônimo a été condamné en 2000 à 19 ans de prison, mais il n'a jamais purgé sa peine. Il a passé quelques mois en prison, puis a dit qu'il était malade et a été rapidement libéré, par complaisance, et finalement acquitté. »

Henri se montrait absolument sans peur face aux menaces de mort constantes que son action suscitait de la part de grands propriétaires. À un moment donné, sa tête était évaluée à 100 000 reais sur le marché du *pistolagem*. À la même date, celle de Soeur Dorothy en valait 50 mille. Henri a présenté une demande pour que l'argent dépensé par le gouvernement pour sa protection soit destiné à la protection des 70 dirigeants paysans qui étaient alors sur la liste des personnes désignées pour être assassinées.

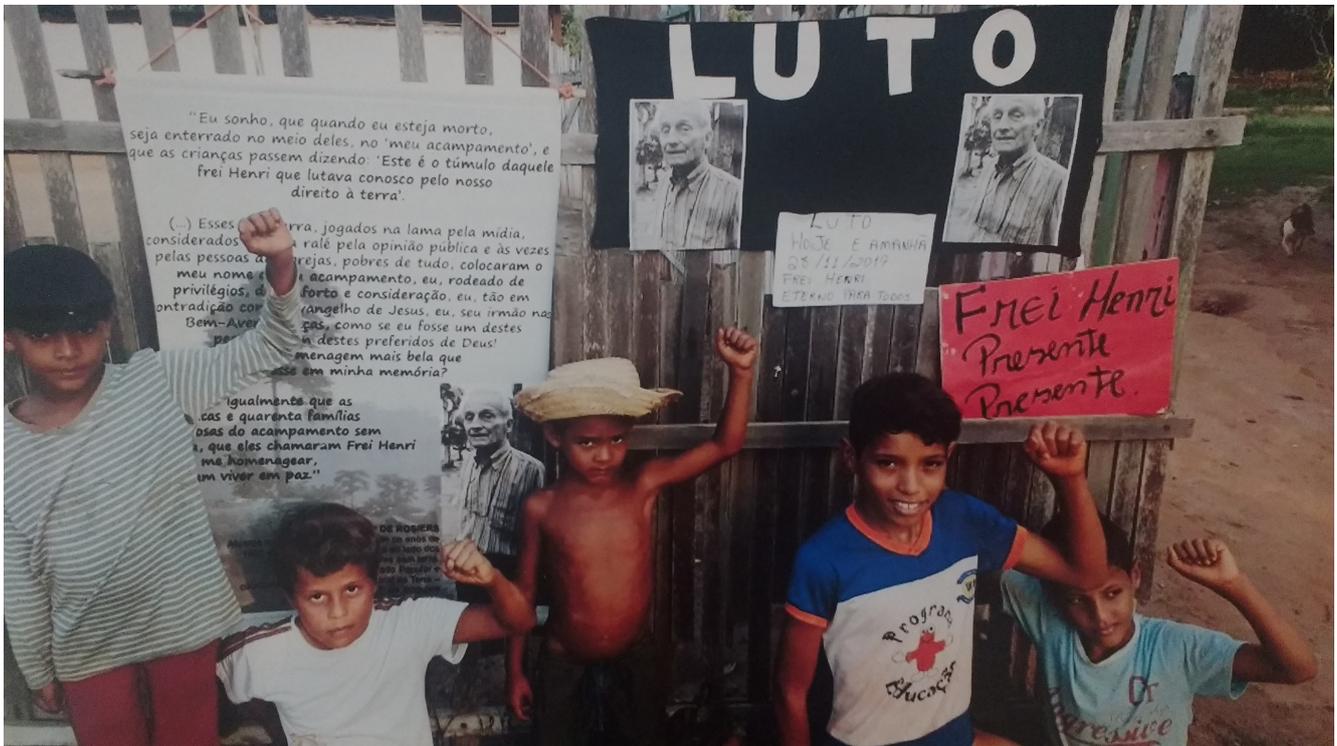
IHU On-Line - Quelle a été l'influence de Bartolomé de las Casas sur la pensée et la pratique de Frère Henri ?

Henri avait une immense vénération pour cet incomparable militant de la cause des Indiens, au 16ème siècle, alors qu'ils étaient soumis au massacre et réduits en esclavage par les colons espagnols. Pour ce prophète des droits de l'homme, dont la portée universelle est si bien exprimée dans la formule «Tous droits pour tous les gens» qui lui est attribuée. Henri a été fasciné par la capacité de cet homme arrivé au « Nouveau Monde » en sa qualité de jeune prêtre, de colon, d'*encomendero* et propriétaire d'esclave, de se laisser convertir par la célèbre admonestation d'Antonio de Montesinos, en 1511, en écho au cri des Indiens opprimés : « Ces gens-là ne sont-ils pas des hommes? » Et sa décision de libérer ses propres esclaves et son souci, alors, de garantir aux esclaves ainsi devenus libres une terre pour leur subsistance. Et enfin, l'option de Las Casas de devenir frère dominicain, consacrant toutes ses énergies à la cause de la lutte contre l'esclavage. Henri dit: « J'ai été provoqué par cette histoire en 1990, quand je suis allé à Rabinal, au Guatemala, dans une petite communauté de frères [dominicains] qui, m'amenant dans les mêmes endroits où Bartolomé de Las Casas avait vécu, m'en ont conté les détails. Je me suis enfermé pendant huit jours dans la petite bibliothèque du couvent de Ciudad de Guatemala et j'ai lu tous les livres que j'ai pu y trouver. A partir de ces *traces* de Bartolomé, j'ai réalisé ce qu'il représente pour l'Amérique Latine: défenseur des Indiens, le premier à avoir publiquement crié au scandale. J'ai essayé de vivre comme lui. Et, comme lui, je pense que la révolte contre l'injustice a toujours été le moteur, la motivation principale de ma vie. »

IHU On-Line - Quel est selon vous l'héritage laissé par Frère Henri pour les générations futures et pour leur combat contre les injustices sociales ?

L'héritage d'Henri est multiple et son inventaire ne fait que commencer. Je connais beaucoup de magistrats, d'avocats, de procureurs qui pour Henri ressentent de la passion. Beaucoup plus nombreux encore sont les paysans, les sans terre, les militants de la base qui aujourd'hui en même temps pleurent le passage d'Henri et bénissent le bonheur de l'avoir trouvé sur leur route.

Comme ces enfants de Xinguara qui, le jour de son décès, manifestent Henri leur confiance: oui, Henri présent!



Comme Gabriel, ce jeune âgé de 25 ans, fils d'un couple d'avocats de Gurupi illuminés par l'exemple du frère Henri (qui a vécu pendant des années à Gurupi, dans le Tocantins), qui écrit cet hommage où tout est dit: « Il y a dans ce monde plusieurs façons d'être immortel, de continuer, de rester un vivant. Il y a, dans ce monde, d'innombrables possibilités d'être remémoré, même après l'avoir quitté. Et c'est comme ça que je veux commencer ce texte. Et si je veux commencer ainsi mon texte, c'est parce qu'hier en France, Henri des Roziers a quitté le monde physique pour un ailleurs qui, quelle que soit la doctrine religieuse adoptée par celui ou celle qui le lira, doit être un endroit meilleur que notre planète, plus encore pour un homme de la trempe de frère Henri. J'ai aujourd'hui 25 ans, je suis avocat et le peu que je suis je le dois à l'influence directe de mes parents. Pourtant, lorsque j'analyse leur trajectoire de vie et de travail professionnel à tous les deux, il ne me vient qu'une seule conclusion possible: ils ne sont tout ce qu'ils sont que parce qu'ils ont connu Henri des Roziers. Donc je peux dire: je ne suis ce que je suis qu'à cause du frère Henri. La perte du frère Henri, hier, pour tous ceux qui apprécient un monde plus juste, plus égal, un monde fraternel et libre, c'est un coup dur, dans une année où nous avons connu déjà tant d'amers revers. Aujourd'hui, le monde se trouve moins juste, moins humain, moins égal. Aujourd'hui, les pauvres, les petits, travailleurs ruraux et paysans du nord de l'Etat du Tocantins et du sud du Pará ont perdu un de leurs défenseurs les plus illustres et les plus importants. Aujourd'hui, les avocats du Brésil et de la France perdent l'un de leurs avocats les plus brillants et les plus remarquables. Aujourd'hui, c'est le monde entier qui perd. Et moi je perds l'une de mes références et encore un, parmi les si nombreux et bons souvenirs de mon enfance. Le frère Henri est parti. Ses idées, ses causes et son inspiration, cependant, resteront en chacun d'entre nous. Et la lutte continue, pour toujours. »

Pour conclure, je partage avec vous ces mots de la lettre que le Mouvement des Sans-Terre de Marabá a adressée au frère Henri, le jour de sa mort : « *Cher Frère Henri, en ces jours de tourmente générale, de lutte et de résistance de notre peuple de sans-terre face aux expulsions, le fait d'avoir reçu cet après-midi la nouvelle de ta mort nous a laissés momentanément tristes, comme si le « sol » se dérobaient sous nos pieds. Oui justement à nous, Henri ! N'avoir plus de sol !?! Ce sol que nous défendons tant et la terre dont nous aspirons tellement la conquête! Mais maintenant nous découvrons les nombreuses manifestations de reconnaissance de ta longue trajectoire, marquée par une lutte acharnée, sans*

concession, pour la défense des paysans pauvres de cette frontière de l'Amazonie, qui ont vécu et vivent toujours la dure réalité de la perte de leurs terres, de la soumission à l'esclavage, des persécutions et des assassinats ! (...). Va en paix, cher Henri, parce que nous continuerons à nous inspirer de ton témoignage d'amour et de foi, pour voir un jour la terre, les hommes et les femmes vraiment libres et vraiment heureux! »
